



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E125302

VALABLE JUSQU'AU 27/03/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/03/2005
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 22/12/2016
80 000

Raison sociale : LARRIPA
Sigle : LARRIPA
40 IMPASSE OIHANA
ESPACE DU GOLF
64200 BASSUSSARRY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 481665479RC64

Téléphone : 05 59 42 42 43
Portable : 06 76 06 98 25
Fax : 05 59 42 42 44

Siret : 481 665 479 00020
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 0054989 0

Site Internet : larripa.fr/
E-mail : accueil@larripa.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 532464N1244000/001 602293/3

Responsabilité légale :
AREB (904 818 119) / CARRERE IBAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 532464N1244000/001 602293/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 04/07/2023 |
| 5911 | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante) | 28/03/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|-------------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 04/07/2023 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 04/07/2023 |
| o Panneaux solaires photovoltaïques | 30/11/2022 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.